



8 septembre 2021

(21-6697)

Page: 1/4

Comité des pratiques antidumping

Original: anglais

**RAPPORT SEMESTRIEL AU TITRE DE  
L'ARTICLE 16.4 DE L'ACCORD**

TRINITÉ-ET-TOBAGO

On trouvera ci-joint le rapport semestriel présenté par la **Trinité-et-Tobago** pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021.

---

Membre présentant le rapport: TRINITÉ-ET-TOBAGO<sup>1</sup>

## RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES ACTIONS ANTIDUMPING<sup>2</sup>

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021

### Enquêtes initiales

Pays/ territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Mesures provisoires et déterminations préliminaires	Mesures finales		Absence de mesures finales/ clôture de l'enquête	Autres	Données commerciales provenant du (des) rapport(s) publié(s)		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unité/ monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Néant										

<sup>1</sup> Adresse du site Web où les rapports publiés sur les enquêtes sont disponibles: <https://tradeind.gov.tt/documents-resources/legislation/>.

<sup>2</sup> Tous les termes et en-têtes des colonnes figurant dans le présent modèle ont le sens qui leur est attribué dans les instructions.

<sup>3</sup> Uniquement à des fins de référence.

## Réexamens/autres procédures ultérieures

Pays/ territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Résultats/ déterminations préliminaires	Résultats finals		Abrogation de mesures	Autres (par exemple procédures ne visant pas le niveau des droits)	Données commerciales (si disponibles dans le(s) rapport(s) publié(s) sur la procédure)		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unité/ monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
Chine	Extrusions d'aluminium 76.04 - Barres et profilés en aluminium 7604.10.00 - En aluminium non allié 7604.21.00 - Profilés creux 7604.29.00 - Autres 76.08 - Tubes et tuyaux en aluminium 7608.10.00 - En aluminium non allié 7608.20.00 - En alliages d'aluminium 1/2014/AE	-	-	-	-	20/02/2021 Expiration sans réexamen	-	-	-	-

**ANNEXES****MESURES ANTIDUMPING DÉFINITIVES EN VIGUEUR  
AU 30 JUIN 2021**

<b>Pays/ territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Mesure(s)</b>	<b>Date d'imposition initiale; référence de la publication</b>	<b>Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication</b>
Néant				

**DEMANDES DE REMBOURSEMENT PRÉSENTÉES AU TITRE DE  
L'ARTICLE 9.3 PENDANT LA PÉRIODE ALLANT  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021**

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Date initiale d'entrée en vigueur; date de la prorogation la plus récente</b>	<b>Nombre de demandes de remboursement reçues</b>	<b>Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés, achevés</b>
Néant				

**SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021**

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Date de suppression</b>	<b>Raison de la suppression</b>
Chine	Extrusions d'aluminium 1/2014/AE	20/02/2021	Avis n° 75 de 2021 Expiration des droits le 20 février 2021